



Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

Provisoire

4444^e séance

Vendredi 21 décembre 2001, à 10 h 30
New York

<i>Président :</i>	M. Ouane	(Mali)
<i>Membres :</i>	Bangladesh	M. Chowdhury
	Chine	M. Chen Xu
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	Mme D'Achon
	Irlande	M. Corr
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Maurice	M. Koonjul
	Norvège	M. Strømme
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Singapour	M. Mahbubani
	Tunisie	M. Mejdoub
	Ukraine	M. Kuchinsky

Ordre du jour

La situation en Angola

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.



La séance est ouverte à 10 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Angola

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Ibrahim Gambari, Secrétaire général adjoint – Conseiller spécial pour l'Afrique.

Il en a ainsi décidé.

J'invite M. Gambari à prendre place à la table du Conseil.

Je tiens à saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Secrétaire général, M. Kofi Annan, et je lui souhaite la bienvenue.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, les membres du Conseil entendront un exposé du Secrétaire général adjoint – Conseiller spécial pour l'Afrique, M. Ibrahim Gambari.

M. Gambari (parle en anglais) : Je voudrais également dire à quel point je suis ravi que le Secrétaire général ait décidé d'assister à notre séance de ce matin. Ceci montre l'importance qu'il accorde aux problèmes de l'Afrique, en général, et, bien sûr, au conflit de longue date en Angola en particulier. J'ai l'impression d'être un enseignant d'une école secondaire faisant un exposé en présence du proviseur, et si je suis quelque peu tendu, que le Conseil veuille bien me pardonner.

Je suis ravi de rendre compte au Conseil de ma dernière mission en Angola. Elle a eu lieu à l'invitation du Gouvernement angolais, sur instruction du Secrétaire général et avec la bénédiction des membres du Conseil, qui s'est manifestée avec force lors de la dernière séance publique sur l'Angola, le 15 novembre. L'objectif principal de ma mission était de tenir des consultations avec le Gouvernement, les partis politiques, les églises, les représentants de la société

civile et autres parties intéressées sur la meilleure façon dont l'ONU pourrait contribuer à accélérer le processus de paix en Angola dans le cadre du Protocole de Lusaka. Je me trouvais également en Angola pour discuter avec les autorités et les organisations non gouvernementales nationales et internationales des moyens d'améliorer la situation humanitaire de la population angolaise.

Le point culminant de mon voyage a été un entretien avec le Président José Eduardo dos Santos, qui pour la première fois m'a reçu dès le début de mon séjour et non, comme d'habitude, avant mon départ. Je crois que c'était volontaire, pour donner le ton des entretiens que j'ai ensuite eus avec les membres concernés de son gouvernement. J'ai également rencontré les Ministres des affaires étrangères, M. de Miranda; de l'intérieur, M. Dos Santos « Nand\ »; et de la planification, Mme Lourenço.

Des réunions ont également été tenues avec M. Roberto de Almeida, Président de l'Assemblée générale, M. Lourenço, Secrétaire général du parti au pouvoir, le MPLA; des représentants du Comité interconfessionnel pour la paix en Angola (COIEPA) et d'autres membres de la société civile; des dirigeants des groupes parlementaires; des députés de l'UNITA; l'UNITA Renovada; les organisations humanitaires; les organisations non gouvernementales nationales et internationales; la troïka et d'autres membres du corps diplomatique; groupe des pays donateurs; et d'autres parties prenantes en Angola.

Lors de mon dernier exposé au Conseil, après mon précédent voyage en Angola, en mai dernier, j'ai parlé de trois séries de questions ressorties à l'issue de ma visite, en utilisant l'image des feux tricolores.

En premier lieu, les questions sur lesquelles on a le feu vert : c'est-à-dire celles sur lesquelles le Gouvernement voudrait commencer immédiatement le dialogue et la coopération avec l'ONU, comme la gestion du Fonds pour la paix et la réconciliation nationale, la conception et la mise en oeuvre des projets pilotes relatifs aux soldats démobilisés et aux personnes déplacées qui ont été réinstallées, et enfin, l'assistance dans le processus électoral.

Deuxièmement, il y a les questions pour lesquelles le feu est orange : celles sur lesquelles le Gouvernement estime qu'il lui faut plus de temps pour réfléchir avant de donner une réponse finale, comme les modalités de désarmement des combattants de

l'UNITA et la collecte des armes, comme le stipule le plan de paix en quatre points du Gouvernement; les contacts directs avec Jonas Savimbi de l'UNITA; et la possibilité d'établir des couloirs humanitaires.

Troisièmement, les questions sur lesquelles on a le feu rouge : celles qui sont considérées comme non négociables, telles que toute tentative de règlement du conflit angolais en dehors du cadre du Protocole de Lusaka ou toute tentative de renégociation du Protocole lui-même. À cet égard, toutefois, le Gouvernement a reconnu que quelques ajustements dans les dispositions du Protocole pourraient s'avérer nécessaires afin de tenir compte de l'évolution des réalités sur le terrain.

J'ai le plaisir de signaler au Conseil qu'au cours de mon dernier voyage à Luanda, du 8 au 14 décembre, toutes ces questions ont été abordées dans le détail avec le Gouvernement dans un esprit de concessions réciproques. À titre de bilan global, je pourrais dire que des progrès sont réalisés sur tous les fronts et que les principaux éléments de la stratégie utilisée par l'ONU pour mettre fin au conflit en Angola semblent confirmés.

Je voudrais rappeler au Conseil les fondements de cette politique. Premièrement, il ne peut y avoir de règlement militaire au conflit. Deuxièmement, les sanctions sont un important instrument de pression pour contraindre l'UNITA à renoncer à la guerre et à renouer avec le processus politique. Troisièmement, l'appui à la société civile est un aspect important du processus de paix. Enfin et surtout, il faut encourager le Gouvernement à mettre en oeuvre des programmes de réforme politique et économique dont nous pensons qu'ils devraient contribuer également au processus de paix.

Dans mon dernier exposé au Conseil, j'ai fait savoir aux membres que le Secrétaire général avait approuvé l'envoi d'une mission d'exploration interinstitutions en Angola du 17 au 27 septembre 2001. Son rapport a été examiné avec soin au Secrétariat. Une deuxième mission m'a précédé en Angola; elle est restée en Angola pendant mon séjour là-bas pour examiner avec les autorités les conclusions de la précédente mission d'exploration et élaborer un programme d'action. Le Ministre de l'intérieur, qui est également Président de la Commission pour la paix et la réconciliation nationale, m'a fait savoir que le Gouvernement angolais est tout à fait satisfait des recommandations faites par la mission et de l'esprit de

coopération qui a régné entre l'équipe du Gouvernement et celle de l'ONU.

Une équipe technique doit être envoyée en janvier-février 2002 pour une mission de suivi de quatre semaines en Angola, afin de travailler sur les détails du programme d'action et de la stratégie de mise en oeuvre. Trois grands axes de coopération et de soutien ont été définis : premièrement, la conception d'un programme pilote de développement intégré dans deux provinces, comprenant la création de capacités de planification et d'élaboration des budgets pertinents au niveau des provinces, la remise en état des infrastructures et l'élaboration de programmes visant à soulager les difficultés que connaît la population sur le plan social et la création d'emplois; deuxièmement, la conception d'un programme pour la paix et la réconciliation dans lequel le Fonds pour la paix et la réconciliation nationale devrait jouer un rôle moteur; et troisièmement, la conception d'un programme d'enregistrement des faits d'état civil et d'autres programmes de renforcement des institutions afin de surmonter les obstacles qui s'opposent actuellement à la tenue d'élections libres et équitables, envisagées en 2002.

En ce qui concerne plus précisément les élections nationales projetées, le Gouvernement continue de manifester sa détermination de les tenir au plus vite. Toutefois, il apparaît de plus en plus clairement que fixer une date de scrutin au second semestre de 2002, comme se le proposait le Gouvernement, n'est pas réaliste. Les discussions sur les principes fondamentaux d'une nouvelle Constitution sont dans l'impasse, le principal obstacle résidant dans la question de savoir si les gouverneurs provinciaux devraient être élus directement ou, comme c'est le cas actuellement, nommés par le Président de la République.

Toutefois, il se pourrait que l'on ait réglé cette question et d'autres questions litigieuses d'ici février 2002, au moment où la Commission constitutionnelle présentera un projet de Constitution. Il importe de rappeler que le projet fera alors l'objet d'un débat public, ce qui pourrait signifier l'écoulement de six mois supplémentaires avant qu'un projet final ne soit approuvé. En outre, on estime actuellement à plus de 60 % la proportion d'Angolais n'ayant aucun papier d'identité. Une équipe technique interinstitutions aidera le Gouvernement à élaborer un programme d'enregistrement des faits d'état civil, indispensable

pour l'inscription sur les listes électorales et d'autres questions.

La situation humanitaire a été généralement décrite comme s'aggravant dans un certain nombre de domaines. Le nombre de personnes déplacées et de réfugiés a dépassé la capacité de gestion des organisations humanitaires. On estime ainsi leur nombre à 4,1 millions – sur une population totale, rappelons-le, d'environ 12 millions de personnes.

Cette progression rapide et importante du nombre des personnes déplacées est attribuée à l'offensive actuelle des Forces armées angolaises et à l'opération dite de nettoyage entreprise par les forces gouvernementales. Cette opération de nettoyage est une stratégie consistant à déplacer des personnes de leur zone d'origine pour les mettre dans des camps de personnes déplacées en vue de priver l'UNITA de son soutien, en particulier pour ce qui est des approvisionnements en vivres et du recrutement de personnel militaire. Quoiqu'il en soit, la progression des personnes déplacées a engendré, entre autres problèmes, une hausse des taux de malnutrition dans les camps.

Néanmoins, le Gouvernement a fait des efforts considérables pour améliorer la situation humanitaire dans le pays. Ainsi, il a débloqué des fonds supplémentaires pour faire face à la recrudescence de personnes déplacées dans les zones urbaines, suite aux récentes offensives militaires des forces gouvernementales. En outre, le Gouvernement a prévu de réinstaller 500 000 personnes d'ici le début de l'année prochaine, et les organismes des Nations Unies se sont engagés à en réinstaller 150 000 autres. Le Gouvernement a également fermé les camps de transit, dont les équipements sont tout à fait insuffisants. La situation dans les centres de nutrition s'est quelque peu améliorée entre mai et début septembre, bien qu'elle semble s'être aggravée depuis deux mois en raison des nouveaux mouvements d'exode rural enregistrés dans la population.

En outre, le Gouvernement a amélioré l'accès à beaucoup de régions du pays, d'ordinaire inaccessibles par la route, ainsi que l'acheminement des vivres vers ces zones. Le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM), qui est également le Coordonnateur adjoint pour les opérations humanitaires en l'Angola, m'a fait savoir que des convois du PAM avaient commencé d'acheminer des vivres par la route vers des

zones encore inaccessibles il y a quelques mois. Le Gouvernement a également réparé certaines infrastructures, telles que les ponts et les pistes d'atterrissage. La piste d'atterrissage de Kuito, en particulier, est actuellement en réparation, et l'accès vers tout le sud, le nord et le centre du pays a été amélioré. Seule la province de l'est reste encore difficile d'accès.

En outre, le Gouvernement a ordonné aux forces de défense d'acheminer les vivres lorsque la sécurité ne peut encore être garantie, et des efforts sont faits pour satisfaire aux normes de sécurité imposées par les organisations humanitaires et pour étendre l'administration de l'État à ces zones.

Le défi que doivent maintenant relever les autorités est de trouver la façon de consolider l'acheminement de l'aide humanitaire vers des zones maintenant accessibles par la route, dans un premier temps, et d'étendre graduellement cet accès à tout le pays. Néanmoins, le Gouvernement est d'avis qu'il n'est pas nécessaire pour l'instant d'établir des couloirs humanitaires dans le sens classique du terme, l'UNITA ne contrôlant aucun territoire connu. Toutefois, il est disposé à envisager l'idée de « zones de sécurité » où l'aide humanitaire puisse être acheminée vers ceux qui en ont cruellement besoin. Ces zones seront sûres et protégées par le biais de dispositions satisfaisantes pour l'ONU, les organismes humanitaires et les autres parties intéressées.

Je voudrais en venir maintenant au noeud du problème : le processus de paix en tant que tel. En ce qui concerne les perspectives de paix, il est satisfaisant de constater que pour la première fois, il y a convergence de vues entre les personnes consultées sur la nécessité pour l'ONU de jouer un rôle plus dynamique dans le processus de paix.

Le Gouvernement a réaffirmé qu'il ne verrait pas d'objection à ce que les Églises jouent un rôle pour faciliter les contacts avec l'UNITA de Savimbi, par le biais de l'Organisation des Nations Unies, qui devrait reprendre son rôle de médiateur. Entre-temps, le Gouvernement estime que les capacités militaires de l'UNITA ont été pratiquement anéanties et que seul un miracle pourrait les sauver. Selon le Gouvernement, l'UNITA ne fonctionne qu'avec des forces résiduelles ne disposant d'aucun moyen qui leur permettrait d'attaquer des objectifs militaires. Elle ne contrôle aucune portion du territoire ou aucune municipalité, et

est aux prises avec le fait que de nombreux hommes du rang passent à l'ennemi, y compris quelques officiers supérieurs. En fait, il semble qu'à l'heure actuelle un total d'environ 200 officiers aient quitté l'UNITA de Savimbi. Le Gouvernement reconnaît néanmoins que l'UNITA est encore capable de mener des attaques terroristes qui compromettent la paix et le développement socioéconomique du pays.

Pour leur part, les parlementaires de l'UNITA ont réitéré l'attachement de cette organisation à la paix par le dialogue dans le cadre du Protocole de Lusaka. Cela dit, ils ont formulé une mise en garde en déclarant que le Protocole de Lusaka ne devrait pas servir uniquement d'instrument pour obtenir la capitulation de l'UNITA. Le Protocole de Lusaka devrait être appliqué avec les ajustements nécessaires, comme cela est indiqué dans le plan de paix en 12 points que l'UNITA a transmis à l'Organisation des Nations Unies. Ils ont aussi insisté sur le fait que bien que le groupe puisse, dans une très large mesure, exprimer la position de l'UNITA dans une très grande mesure, la décision finale revient encore à la direction de l'UNITA, dirigée par M. Savimbi. Ainsi, si l'on veut obtenir la paix, le dialogue avec M. Savimbi doit reprendre.

À cet égard, nous disposons d'informations récentes selon lesquelles M. Savimbi aurait manifesté son intérêt pour la reprise du dialogue avec le Gouvernement de Luanda, dans le contexte du Protocole de Lusaka, mais il convient d'abord de vérifier si cette source d'information est digne de foi. Au cours de nos consultations en Angola, j'ai lancé un appel aux parties en déclarant qu'il était temps que le processus de paix ne relève plus de la rue et de trouver les voies adéquates par le biais desquelles de véritables discussions sur la paix pouvaient avoir lieu. Le Gouvernement et les parlementaires de l'UNITA semblent penser que cet appel est empreint de sagesse.

Sur une question connexe, ma délégation a déjà eu l'occasion d'aborder avec les autorités la question de la collecte et de la destruction des armes au cas où le processus de paix s'accélérait. Le Gouvernement a signalé, dans son plan de paix en quatre points, que l'Organisation des Nations Unies devrait assumer la responsabilité de cette tâche. Accepter ces tâches impliquerait néanmoins un ajustement du mandat actuel et des capacités du Bureau des Nations Unies en Angola (BNUA). Comme nous le savons, le mandat actuel du BNUA lui permet d'avoir deux dimensions :

d'abord, renforcer les capacités dans le domaine des droits de l'homme et ensuite contribuer à la promotion de l'assistance humanitaire.

Nous disposons maintenant d'un sujet qui ne demande qu'à être abordé au Secrétariat et plus tard au Conseil pour des discussions plus poussées. Toujours est-il qu'il est prévu, entre-temps, que les programmes pilotes qui ont fait l'objet de discussions avec les équipes techniques et le Gouvernement de l'Angola auront une composante de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des anciens combattants dans la vie civile, dont le Gouvernement de l'Angola devrait prendre la tête. Le Gouvernement nous a aussi fait savoir qu'il existe un certain nombre de combattants de l'UNITA qui se rendent dans les zones contrôlées par le Gouvernement et qui arrivent munis de leurs armes. Par voie de conséquence, il est important qu'un mécanisme soit envisagé et conçu afin de faciliter la collecte et la destruction de ces armes.

Pour terminer, je dirai qu'il existe de fait une possibilité de faire avancer le processus de paix en Angola que l'Organisation des Nations Unies devrait étudier. À cet égard, le Secrétaire général m'a chargé de continuer les consultations avec certains dirigeants de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), d'autres dirigeants africains et d'autres États Membres afin de trouver la voie nous permettant d'aller de l'avant. Sous la direction du Secrétaire général, nous, au sein du Secrétariat, continuerons de travailler sur ces questions ainsi qu'avec le Conseil et toutes les autres parties intéressées afin de trouver les moyens d'accélérer le processus de paix dans le contexte du Protocole de Lusaka, pour que la paix puisse régner en Angola au plus tôt.

Le Président : Je remercie M. Gambari de son exposé détaillé.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous saluons l'initiative que vous avez prise de convoquer la présente réunion sur l'Angola. Nous remercions M. l'Ambassadeur Gambari de son exposé. Il est très modeste lorsqu'il se décrit. Ses remarques prouvent qu'il est un expert en la matière ainsi qu'un homme d'action sur le terrain.

Son énumération des programmes nécessaires mérite qu'on y accorde la plus haute attention. Il y a des problèmes qui persistent, sans aucun doute. La détérioration de la situation humanitaire est troublante,

et l'accroissement du nombre des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays est aussi inquiétant. M. Gambari a rendu un service, ne serait-ce que du point de vue humain, en recensant les problèmes qui doivent être traités.

Néanmoins, ce qu'il nous dit à propos du processus de paix est réconfortant. Nous sommes aussi extrêmement encouragés de constater la présence parmi nous aujourd'hui du Secrétaire général.

Le Bangladesh a toujours été favorable au rôle important de l'Organisation des Nations Unies dans les situations de conflit, dont fait partie l'Angola. Ce rôle a été considérablement renforcé par le biais des sanctions qui sont appliquées à l'heure actuelle et qui continuent d'avoir un impact négatif sur la capacité de l'UNITA de mener une guerre, ainsi que par le biais des activités du Bureau des Nations Unies en Angola (BNUA). Les efforts de l'Ambassadeur Gambari lui-même ces derniers mois se sont avérés essentiels en lui donnant une direction qui apportera une aide incommensurable au règlement de ce problème de longue date et apparemment insoluble. Ce faisant, de nouvelles initiatives, sous la direction du Secrétaire général, seront nécessaires. Nous continuerons d'appuyer les efforts entrepris en ce sens.

Je me limiterais à analyser trois points qui nous paraissent particulièrement importants aujourd'hui. Premièrement, compte tenu de la poursuite du conflit, comment peut-on régler au mieux la situation humanitaire et notamment le problème de l'accès aux populations à risque? Il est évident que tant que le conflit perdure, nous devons continuer à porter toute notre attention sur la situation tragique des populations touchées par la guerre. Un problème persistant qui entrave l'acheminement de l'assistance humanitaire demeure le manque d'accès libre et dans des conditions de sécurité. Nous notons avec satisfaction les efforts que le Gouvernement a consentis pour faciliter cet accès aux zones qu'il contrôle. Nous estimons que davantage d'efforts restent à faire dans cette direction afin d'améliorer notablement le sort des populations affectées.

Mon deuxième point concerne les relations entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement. Nous nous félicitons de constater que ces relations se sont renforcées récemment du fait du bon travail que le BNUA a effectué sur le terrain. Encore une fois, les efforts faits par M. Gambari ont nourri et favorisé

l'intérêt actif de la communauté internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Angola. Lors d'occasions précédentes, nous avons exprimé notre reconnaissance et notre soutien pour le rôle et les activités du BNUA. Nous pensons qu'il est possible d'élargir le champ de ces activités à des secteurs nouveaux tels que le projet-pilote pour les combattants affectés par la guerre et démobilisés. Il est peut-être temps de se pencher sur cette question.

Il est extrêmement important de fournir des moyens de subsistance aux personnes déplacées et à celles qui ont renoncé à la violence afin de faire passer le message de la paix. L'Organisation des Nations Unies doit aussi tout mettre en oeuvre pour aider le Gouvernement dans ces efforts.

Enfin, il est évident que ces mesures en soi ne permettront pas d'atteindre l'objectif ultime de la paix en Angola. La complexité de la situation exige ce que le Secrétaire général décrit dans son dernier rapport comme étant un recours à des moyens relevant de la créativité. Au paragraphe 14 du rapport, il a déclaré que « le conflit ne pouvait être réglé par des moyens militaires uniquement », et nous partageons pleinement ce point de vue. Le processus de paix ne pourra avancer sans l'établissement d'un dialogue réel entre les deux parties. Il est très difficile d'envisager un tel dialogue en l'absence d'un cessez-le-feu. Dans le cadre – en fait, sur la base même – du Protocole de Lusaka, un dialogue pourrait s'avérer possible afin de discuter de tous les sujets de préoccupation, si les parties font preuve de sérieux dans leurs aspirations à la paix. Nous sommes favorables à ce que le Conseil envoie un message clair et ferme à toutes les parties intéressées à cet égard. Étant donné les acquis du Conseil dans le contrôle ininterrompu de l'application efficace des sanctions prises à l'encontre de l'UNITA, il est maintenant nécessaire de donner un élan vigoureux au processus de paix. Ceci devrait nous rapprocher de notre objectif dans cette région de l'Afrique ainsi que du règlement d'un problème qui persiste cruellement et depuis bien trop longtemps.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais*) :
Monsieur le Président, je voudrais m'associer à vous pour souhaiter la bienvenue au Secrétaire général qui se trouve parmi nous ce matin alors que nous débattons de la situation en Angola. Cette guerre qui dure depuis 26 ans est l'un des conflits les plus longs qu'ait connus le continent africain, et nous sommes ravis de l'attention que le Secrétaire général et le Secrétaire

général adjoint ont accordé à ce problème. C'est dans ce contexte que nous voudrions vous remercier d'avoir convoqué cette réunion afin que nous puissions entendre le Secrétaire général adjoint M. Gambari nous parler de la visite qu'il a effectuée en Angola au début du mois de décembre.

Nous nous souvenons qu'au début de cette année, il y a eu de faibles lueurs d'espoir lorsqu'une atmosphère plus favorable au dialogue et au renforcement de la confiance a commencé à régner entre les autorités angolaises et l'ONU. De même, au sein de la société angolaise, les germes de la paix ont été semés, en grande partie grâce à l'influence de la société civile, y compris l'Église et les organisations humanitaires et autres qui se sont manifestés en faveur de la paix.

L'un des résultats les plus importants de la visite de l'Ambassadeur Gambari a été le fait que l'ONU ait été invitée à participer plus pleinement au processus de paix. Nous estimons qu'il s'agit d'un fait nouveau très important, car nous croyons que l'ONU peut jouer un rôle pour rapprocher des éléments disparates de la société civile en Angola et pour chercher à jeter les bases d'un dialogue avec l'UNITA.

Nous restons convaincus qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit en Angola, et que la paix durable ne peut être obtenue que par le biais du dialogue et de la négociation. Comme nous l'avons déclaré à maintes reprises au sein du Conseil, ce sont M. Savimbi et l'UNITA qui sont les principaux responsables du conflit. Nous réaffirmons également que les accords de Lusaka et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité demeurent la base la plus viable pour aller de l'avant. Il est temps que toutes les parties acceptent que la solution politique est la seule voie de la paix en Angola. L'UNITA doit jouer un rôle plus constructif dans la société si elle souhaite participer au processus politique. À cet égard, nous avons été heureux d'entendre le Secrétaire général adjoint, M. Gambari, dire que M. Savimbi aurait exprimé sa volonté de discuter avec le Gouvernement angolais. Nous espérons que cette proposition se traduira bientôt en actes.

Le rôle déterminant que joue la société civile fournit également une lueur d'espoir qu'il convient d'entretenir. À notre avis, ces groupes peuvent servir d'intermédiaires dans des négociations entre les parties belligérantes. Des renseignements récents dont

l'Ambassadeur Gambari a parlé dans son exposé indiquent que des organisations, notamment des groupes religieux, des groupes de femmes et d'autres groupes d'intérêt, ont activement demandé un cessez-le-feu bilatéral immédiat et ont promis de travailler à l'instauration de la paix en Angola.

Nous avons également pris note de l'appel lancé en vue de mettre en place un mécanisme qui facilitera l'intégration d'organisations non gouvernementales nationales et de la société civile dans le processus de dialogue politique. Nous convenons qu'il s'agit d'une initiative très utile au moment où l'Angola se prépare à la tenue d'élections. Toutefois, l'Ambassadeur Gambari a souligné que le calendrier des élections risquait d'être retardé. À cet égard, nous sommes d'avis que l'aide apportée par l'ONU – par l'intermédiaire de l'équipe technique qui se rendra en Angola en janvier – est extrêmement importante, car elle sera centrée sur le programme d'enregistrement des faits d'état civil et sur le programme de paix et de réconciliation. Toutes ces activités devraient jeter les bases nécessaires à la tenue d'élections.

Ma délégation souhaite également aborder la question du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion. L'Ambassadeur Gambari a souligné que nous devrions examiner de plus près le mandat actuel du Bureau des Nations Unies en Angola, au cas où il serait amené à participer à ce programme; nous estimons certainement qu'il s'agit d'un domaine dans lequel l'ONU doit participer pleinement, notamment, si possible, grâce à des fonds provenant du budget ordinaire.

Nous voudrions également aborder la situation humanitaire. Le rapport publié récemment à ce sujet révèle qu'il n'y a pas eu d'amélioration notable en 2001 dans la situation humanitaire en Angola. Nous nous félicitons du lancement de l'Appel global interinstitutions de 2002 en faveur de l'Angola, et nous notons que 114 millions de dollars sont nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire des quelque 4 millions d'Angolais, c'est-à-dire 25 % de la population du pays, qui ont été déplacés en raison de la guerre.

Nous avons pris note de la situation dont l'Ambassadeur Gambari a parlé, à savoir qu'il y avait de plus en plus de personnes déplacées à l'intérieur du pays, et nous souhaitons féliciter le Gouvernement pour les mesures qu'il a prises en vue de réinstaller

quelque 500 000 personnes d'ici le début de l'année prochaine. Nous avons également constaté qu'il a fermé les camps de transition et a facilité la livraison de nourriture. Nous tenons également à féliciter diverses organisations humanitaires, en particulier le Programme alimentaire mondial, pour les efforts qu'ils déploient afin de soulager les souffrances du peuple angolais.

Enfin, au moment où la Jamaïque se prépare à quitter le Conseil de sécurité, nous tenons à encourager la communauté internationale et les parties en Angola à garder espoir dans le cadre du processus de paix dans ce pays. Il est temps que les parties transcendent leurs intérêts personnels étroits et cherchent à promouvoir ce qui est bon pour le développement futur du pays et pour l'ensemble de la population.

Pour terminer, je voudrais dire officiellement que nous félicitons le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint, M. Gambari, pour les efforts remarquables qu'il déploie personnellement en faveur de la paix en Angola. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général pour sa décision de nommer le Secrétaire général adjoint pour une autre année à titre de Conseiller du Secrétaire général chargé de missions spéciales en Afrique.

Le Président : Je remercie la représentante de la Jamaïque des paroles aimables qu'elle m'a adressées.

M. Strømme (Norvège) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons tout d'abord remercier l'Ambassadeur Gambari de son exposé portant sur son voyage récent et très important en Angola, et saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Secrétaire général.

Si l'on en juge par l'atmosphère positive et constructive qui a régné durant cette visite, les relations de travail entre l'ONU et le Gouvernement semblent excellentes. Bien sûr, nous sommes heureux que ce soit le cas.

En ce qui concerne le processus de paix, nous sommes encouragés par les informations faisant état de possibles signes de progrès. À cet égard, nous prions instamment les parties, surtout l'UNITA, de faire preuve de la souplesse et de la volonté nécessaires pour s'éloigner de la voie de la guerre et de la terreur et oeuvrer en faveur d'une solution pacifique au conflit. Nous sommes également heureux de constater qu'il y a une ouverture afin que la société civile joue le rôle

important qui lui revient dans ce processus. Le Conseil et nous-mêmes avons souligné à maintes reprises le rôle essentiel que peuvent jouer les Églises et d'autres groupes de la société civile. Nous tenons à féliciter le Gouvernement d'avoir tendu la main à ces groupes.

La situation humanitaire en Angola est très préoccupante. Tous les renseignements dont nous disposons confirment que la situation continue d'être extrêmement difficile pour une grande partie de la population, en particulier pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Cette situation est, bien sûr, attribuable à la poursuite du conflit. Nous voudrions féliciter le Gouvernement d'avoir intensifié ses efforts pour tenter d'aider ceux qui sont dans le besoin, et nous l'encourageons à poursuivre dans cette voie.

À cet égard, nous lançons un nouvel appel à M. Savimbi et à l'UNITA pour qu'ils s'abstiennent à l'avenir de recourir à la violence. M. Savimbi continue de jouer un rôle essentiel en Angola, en dépit du fait qu'il soit demeuré plutôt silencieux ces derniers temps. Le Conseil devrait continuer de le considérer comme responsable, même si certains disent que ses jours sont comptés et que sa capacité militaire a pratiquement été réduite à néant.

Enfin, je tiens à réaffirmer que nous sommes encouragés par les faits nouveaux survenus en Angola. Nous espérons que l'ONU et le reste de la communauté internationale pourront aider le Gouvernement à s'inspirer de ces faits nouveaux encourageants pour instaurer la paix et offrir un avenir meilleur à la population angolaise. La Norvège continuera de prendre part à cet effort.

M. Kuchinsky (Ukraine) (*parle en anglais*) : Il est vraiment remarquable que la dernière séance de fond du Conseil pour cette année soit consacrée à l'examen de la situation en Angola. Il importe que le Conseil de sécurité continue à s'occuper véritablement de la situation dans ce pays, et suive de près les progrès accomplis dans le cadre du processus de paix.

C'est un plaisir que de voir parmi nous le Secrétaire général participer à la réunion d'aujourd'hui.

Ma délégation remercie le Secrétaire général adjoint, M. Ibrahim Gambari, de son exposé très intéressant et très instructif sur sa récente visite à Luanda et de son analyse exhaustive de l'évolution de la situation sur le terrain. Nous sentons un très grand optimisme dans la présentation que M. Gambari a faite

aujourd'hui et je voudrais saluer les efforts qu'il déploie pour tenter de promouvoir le règlement pacifique d'un conflit qui, depuis un quart de siècle, continue de ravager l'Angola et de faire souffrir le peuple de ce pays.

La récente décision prise par le Gouvernement angolais de demander aux Églises de servir d'intermédiaires entre le Gouvernement et l'UNITA de M. Savimbi est un pas important vers la reprise d'un dialogue et la revitalisation du processus de paix dans le pays. Ma délégation souhaite souligner, comme nous l'avons fait à d'autres occasions, qu'un règlement négocié du conflit reste la seule option viable si l'on veut éviter une autre longue décennie de guérilla. Nous voudrions exprimer notre ferme conviction que la reprise du dialogue avec l'UNITA doit s'appuyer sur les principes du Protocole de Lusaka et doit en viser la mise en oeuvre et non la renégociation.

Compte tenu de cette situation, il est important que la communauté internationale et l'ONU maintiennent la pression sur l'UNITA en l'exhortant, notamment par le biais d'une politique de sanctions cohérente et d'autres moyens, à poursuivre le dialogue avec le Gouvernement angolais. M. Savimbi doit donner la preuve de son attachement à un règlement pacifique et renoncer à sa politique de terreur. Les activités militaires continues de l'UNITA sont inacceptables et contredisent ses déclarations répétées en faveur d'un règlement pacifique du conflit.

Nous sommes extrêmement satisfaits de constater le rôle croissant que la société civile joue dans la vie politique de l'Angola. Les événements récents ont clairement établi le potentiel immense de ce mouvement, non seulement pour faire avancer le processus de paix, mais également pour mettre en place un avenir démocratique et stable dans le pays. Je voudrais souligner à cet égard l'importance des initiatives que le Gouvernement angolais a prises ces derniers mois et ces dernières années afin de promouvoir un processus de démocratisation, la primauté du droit et la protection des droits de l'homme. Cela a eu un impact des plus positifs sur le renforcement de la société civile en tant qu'élément indispensable des institutions démocratiques de l'Angola. Nous nous félicitons également d'autres mesures clairvoyantes prises par le Gouvernement qui ont apporté une contribution très utile à la paix et à la réconciliation en Angola.

Il sera difficile de réaliser de véritables progrès si l'on n'améliore pas régulièrement les relations entre le Gouvernement angolais et l'ONU, et si l'on ne favorise pas une atmosphère de confiance. Nous engageons le Secrétaire général et son conseiller spécial pour l'Afrique à continuer de jouer un rôle actif dans la recherche de la paix et de la réconciliation en Angola. À cet égard, je voudrais demander à M. Gambari quelles seront les prochaines étapes dans la reprise du dialogue entre le Gouvernement et l'UNITA et s'il envisage un nouveau rôle pour l'ONU au cas où ce dialogue se poursuit, et se poursuit avec succès?

Enfin, je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer l'appui vigoureux de l'Ukraine au processus de paix en Angola. Nous continuerons de tout mettre en oeuvre pour contribuer à l'accomplissement de cet objectif et nous coopérerons avec le Conseil de sécurité et le Gouvernement angolais dans ce sens.

M. Chen Xu (Chine) (*parle en chinois*) : Nous voudrions remercier le Secrétaire général adjoint, M. Gambari, de son exposé sur la situation en Angola. Nous apprécions les efforts qu'il a déployés en faveur de la paix dans ce pays. Le processus de paix en Angola est actuellement en train d'évoluer, et M. Gambari a dit qu'il existait désormais un espoir. Dans l'ensemble, la situation est encourageante.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance publique.

Au début de l'année, le Président Dos Santos a fait une proposition en quatre points pour la paix en Angola. Depuis, le Gouvernement a réaffirmé plusieurs fois la validité du Protocole de Lusaka, indiqué sa volonté de continuer à oeuvrer en faveur d'une réconciliation nationale et d'une paix globale et a souligné qu'il était prêt à travailler avec d'autres groupes civils en Angola pour explorer les moyens, les modalités et les méthodes concrètes en vue de parvenir à la réconciliation et à la paix.

La délégation chinoise apprécie au plus haut point les efforts du Gouvernement angolais. Il est toutefois regrettable que la faction armée dirigée par M. Savimbi fasse la sourde oreille aux propositions constructives du Gouvernement angolais et continue de mener des activités terroristes, sapant ainsi le processus de paix en Angola et faisant de nombreuses victimes. M. Savimbi et la faction armée qu'il dirige doivent être tenus entièrement responsables des échecs répétés du processus de paix en Angola.

Dans ces circonstances, nous exigeons que M. Savimbi et la faction armée qu'est l'UNITA répondent immédiatement et positivement à la bonne volonté du Gouvernement angolais, qu'ils déposent les armes et engagent des négociations de paix avec le Gouvernement en cherchant en priorité à trouver les voies et moyens d'établir un cessez-le-feu et d'assurer la réinstallation des combattants armés. Ceci contribuera à créer des conditions propices à un règlement politique du conflit angolais et à l'amélioration de la situation humanitaire dans ce pays.

Dans le contexte du processus de paix angolais, nous nous félicitons de l'approche du Gouvernement de ce pays qui a accordé un rôle très important à la société civile. Nous estimons que le Protocole de Lusaka et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité continuent de constituer les fondements du processus de paix.

Nous espérons que l'ONU jouera un plus grand rôle dans le rétablissement de la paix en Angola. À cet égard, nous appuyons les efforts actuels de M. Gambari et lui souhaitons un plus grand succès.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Gambari de ce qui, à mon avis, a été un rapport extrêmement important et significatif faisant suite à une visite elle-même très importante et très significative. Je voudrais transmettre les remerciements de ma délégation au Gouvernement angolais pour la réception très utile qu'il a réservée au Secrétaire général adjoint, M. Gambari, à Luanda. Je suis désolé d'avoir dû quitter la salle juste à la fin de son exposé. Je ne sais pas ce que pensent les autres personnes ici présentes, mais nous constatons qu'avec l'approche des fêtes, nous sommes plus occupés, et non plus détendus.

D'autres personnes ici présentes, je crois, savent bien quelle est l'approche d'ensemble du Royaume-Uni à la situation en Angola, et je ne vais pas la répéter. Je crois que les principes sur lesquels repose notre politique sont bien connus et qu'ils sont en accord avec ceux des autres délégations présentes à cette table. Je voudrais cependant poser plusieurs questions à M. Gambari sur son exposé très utile et très intéressant.

Le coeur du problème, comme il le dit lui-même, touche au processus de paix et à la façon dont il peut être relancé. C'est après tout la raison pour laquelle nous sommes ici et je crois qu'il faut accorder à cette question la plus haute priorité.

M. Gambari a déclaré qu'il avait insisté auprès de tous ceux à qui il avait parlé sur le fait qu'il était temps de relancer le processus de paix. Je suis tout à fait d'accord avec cela, et ce serait très utile d'avoir une confirmation que M. Gambari a reçu le même écho parmi le vaste éventail de personnes avec lesquelles il s'est entretenu à Luanda. Si tel est le cas, alors, il me semble que nous avons vraiment une occasion de contribuer à faire avancer ce processus. Une fois de plus, il serait utile qu'on nous dise si c'est le cas – et comment le Secrétaire général adjoint Gambari envisagerait le processus de reprise de contacts réguliers entre les deux parties et avec l'UNITA qui évolue.

Je souscris à ce qu'il a dit sur l'importance de la décision du Gouvernement à propos d'un rôle éventuel pour l'ONU et d'un rôle possible pour les Églises. Mais il serait intéressant que le Secrétaire général adjoint Gambari nous en dise davantage sur la façon dont cela fonctionnerait et sur la manière dont le régime actuel des sanctions pourrait influencer sur tout cela, car, comme il l'a fait à juste titre remarquer, les sanctions ne constituent pas une fin en soi et ne sont pas un outil de représailles. Elles sont plutôt un outil de pression et de persuasion pour ramener l'UNITA à mettre en oeuvre le Protocole de Lusaka, que nous appuyons tous.

Deuxièmement, un certain nombre d'orateurs autour de cette table ont mis en exergue le rôle de la société civile. L'Ambassadeur Kuchinsky, de l'Ukraine, vient de faire un exposé assez poussé sur cette question. Il serait utile que le Secrétaire général adjoint M. Gambari nous en parle, au cas où il voudrait ajouter quelque chose à ce stade quant à sa propre conception du rôle de la société civile, quant à la façon dont l'ONU pourrait être impliquée dans ce processus général et quant à ce que le Conseil pourrait faire de plus pour soutenir ce processus.

Enfin, je ne devrais pas terminer mon intervention sans évoquer la situation humanitaire. J'étais perplexe d'entendre le rapport du Secrétaire général adjoint Gambari sur cette situation. Il est triste de constater que dans l'ensemble ce sont de mauvaises nouvelles, mais les mesures que prend le Gouvernement angolais sont par contre de bonnes nouvelles. Néanmoins, je pense que nous devons tous être extrêmement préoccupés par la perspective d'avoir plus de 4 millions de personnes déplacées et de réfugiés. J'aimerais savoir si le Secrétaire général

adjoint Gambari a déjà pu procéder à une évaluation pour savoir si les déplacements forcés augmentent ou diminuent en nombre et pour savoir ce que la communauté internationale peut faire pour aider davantage.

Dans ce contexte, il me vient à l'esprit que cela fait bien plus d'un an que le Conseil a entendu pour la dernière fois un exposé sur la situation humanitaire en Angola. Je pense qu'il pourrait être utile pour nous de répéter bientôt cet exercice, peut-être en entendant également le Gouvernement angolais. J'avais été très impressionné par ce que nous avait dit M. Sergio Vieira de Mello il y a plus d'un an lorsqu'il dirigeait encore le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je pense que cet exposé a été très utile pour sensibiliser les membres du Conseil aux besoins en cette matière. Si une réunion d'information analogue pouvait sensibiliser davantage la communauté des donateurs quant à la nécessité d'apporter de l'aide, je pense que cela contribuerait réellement à mobiliser des ressources et des fonds et à faire quelque chose afin d'aider ces pauvres gens.

Mme D'Achon (France) : Nous avons aujourd'hui le plaisir de retrouver l'Ambassadeur Gambari, de retour de sa récente mission en Angola, et nous lui sommes tous reconnaissants de ses efforts pour trouver une voie vers le dialogue et la réconciliation en Angola, entre le Gouvernement et l'UNITA, sur la base du Protocole de Lusaka.

Les conséquences du conflit angolais sont dramatiques pour le peuple angolais, dont une grande majorité n'a jamais connu la paix. Les combats et les actes de guérilla sèment la terreur au sein de la population. Les axes de communications sont la cible d'attaques meurtrières. Enfin, la dissémination de plusieurs millions de mines sur le territoire rend les déplacements routiers extrêmement dangereux.

Nous connaissons tous la cause de cette guerre interminable qui a déchiré l'Angola sans interruption depuis son indépendance en 1975. C'est l'UNITA de Jonas Savimbi qui porte la responsabilité principale de ce drame, pour ne pas avoir mis en œuvre les dispositions du Protocole de Lusaka, s'être réarmée, et, maintenant encore, conduire d'intolérables attaques à travers le pays, y compris contre des populations civiles.

Même si le Gouvernement est parvenu à affaiblir considérablement les forces de l'UNITA, celle-ci a

néanmoins conservé des capacités de guérilla dans l'ensemble du pays, comme en témoignent les récentes attaques terroristes dirigées contre la population civile et que la communauté internationale a unanimement condamnées. C'est la raison pour laquelle, au nom de la communauté internationale, le Conseil de sécurité a décidé de sanctions contre le mouvement de M. Savimbi. Ces sanctions, nous l'estimons, sont nécessaires pour contraindre l'UNITA à se conformer à ses obligations et retrouver le chemin de la paix. Elles doivent être mises en œuvre et nous profitons une nouvelle fois de cette occasion pour saluer les efforts de l'Ambassadeur Larrain et de son Instance de surveillance.

Il n'en reste pas moins, comme l'ont dit de nombreux orateurs, que de toute évidence, il n'y aura pas de solution militaire à la crise angolaise. Nous sommes donc heureux de constater que récemment, les chances d'une reprise du dialogue se précisent. Cela tient d'abord au dynamisme de la société civile et particulièrement des Églises. Je voudrais rappeler sur ce point que le prix Sakharov du Parlement européen a été remis, le 12 décembre dernier, à Mgr Zacarias Kamwenho, l'archevêque de Lubango et Président du Comité interconfessionnel pour la paix en Angola au titre de son action en appui au retour à la paix dans son pays. Mais cela tient aussi aux efforts de l'ONU, et plus particulièrement de M. Gambari. L'Ambassadeur Gambari est en effet un des artisans des bonnes relations qu'ont aujourd'hui les autorités angolaises avec l'ONU, et il faut s'en féliciter.

Nous sommes également heureux de constater que de son côté, le Gouvernement répond de manière positive à ces efforts. La politique d'ouverture dont témoigne le Gouvernement angolais constitue en effet un signe encourageant. On pourrait citer, entre autres exemples, les mesures prises pour l'amnistie et la réinsertion des anciens combattants et l'annonce d'élections et de réformes institutionnelles, auxquelles la communauté internationale devra apporter, en temps utile, tout l'appui nécessaire.

Il faudrait aussi saluer les gestes d'ouverture du Gouvernement en direction de Jonas Savimbi, l'invitant régulièrement et sous conditions au dialogue, et lui demandant de fixer une date pour la cessation des hostilités ou de renoncer solennellement à la guerre.

En outre, comme vient de nous le dire l'Ambassadeur Gambari, le Gouvernement vient

d'autoriser l'ONU à jouer un rôle encore plus important pour faciliter le dialogue entre les deux parties au conflit. Nous espérons que l'UNITA concrétisera les signes de bonne volonté dont M. Gambari nous a parlé et à cet égard, comme le représentant du Royaume-Uni, j'aimerais avoir son point de vue sur la réalité de cet engagement.

La communauté internationale devra apporter un engagement massif et rapide, afin d'accompagner l'Angola dans le processus de paix et l'aider à la reconstruction du pays. Mais dans l'immédiat, il lui faut aider les Angolais à faire face à la gravité de la situation humanitaire du pays. Il est nécessaire qu'une solution soit trouvée pour sécuriser l'acheminement de l'aide humanitaire et que les contacts entre les organisations non gouvernementales et les populations soient facilités et que les organismes humanitaires soient en mesure de prendre contact avec toutes les parties pour mener à bien leur mission.

De fait, l'accès aux populations en détresse reste trop difficile encore. Le mauvais état des pistes d'atterrissage, le manque de carburant et la précarité des conditions de sécurité constituent beaucoup d'obstacles à l'intervention des organismes humanitaires. Nous avons été encouragés d'entendre M. Gambari nous dire que des progrès sont accomplis à cet égard, mais il revient au Gouvernement et à l'UNITA de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire sur l'ensemble du territoire, y compris à l'est du pays. L'UNITA doit impérativement cesser de menacer la sécurité des convois humanitaires et, de son côté, le Gouvernement doit tout mettre en oeuvre pour assurer la sécurité dans les zones qu'il contrôle.

À plus long terme, il faut enfin rappeler que la réconciliation nationale et le retour à la stabilité en Angola passent aussi par l'amélioration de la situation économique et sociale, et par la mise en place d'un État de droit et la protection des droits de l'homme. Autant de domaines dans lesquels la communauté internationale, là encore, aura un rôle essentiel à jouer, en soutien au processus de paix.

M. Corr (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi exprimer, au nom de ma délégation, ma reconnaissance au Secrétaire général adjoint, M. Gambari, pour le compte rendu qu'il a fait ce matin au Conseil de sa visite en Angola. Nous sommes très heureux qu'il ait pu parler de façon positive d'éléments importants de sa visite, en particulier en ce qui

concerne le processus de paix. Je remercie également le Secrétaire général et M. Gambari de leur action en faveur de la paix et de la réconciliation en Angola.

L'Irlande se réjouit particulièrement de constater que cette visite semble avoir renforcé plus avant les relations entre l'Angola et l'Organisation des Nations Unies. Nous estimons que les meilleures perspectives de paix en Angola dépendent d'une collaboration étroite entre la communauté internationale et les autorités angolaises sur tout un éventail de questions. Nous sommes grandement encouragés par l'observation qu'a faite M. Gambari concernant le fait que le gouvernement de Luanda était disposé à laisser l'ONU voir avec l'UNITA si celle-ci était prête à s'engager sérieusement dans un processus de paix en Angola.

Nous estimons que les remarques de M. Gambari quant à l'existence de nouvelles possibilités dans certaines régions qui ont été visitées par l'équipe interinstitutions en Angola étaient particulièrement intéressantes et encourageantes. Nous soulignons fermement l'importance qu'il y a de trouver le meilleur moyen de donner à l'ONU un rôle concret dans ces régions si l'on considère que les possibilités sont réelles. L'Irlande continue de croire fermement que le Protocole de Lusaka doit être la base d'édification de la paix en Angola et tracer une voie politique pour tous les courants politiques angolais. Chacune de ces voix mérite d'être entendue mais il faut que l'on comprenne bien que cela ne sera possible que si tous les partis sont déterminés à engager un débat national démocratique. Ce débat peut et doit faire une place à toute la gamme des opinions : celles du Gouvernement, de l'opposition, de la société civile et des autres organisations. L'UNITA, si elle prend les mesures que l'on attend d'elle, pourra à juste titre espérer prendre part à ce dialogue. Nous réaffirmons que nous estimons qu'une solution militaire au conflit angolais n'est ni possible ni réalisable.

Il est regrettable que la situation humanitaire en Angola demeure si peu encourageante – à la fin d'une année où l'on attendait des progrès sérieux en ce qui concerne l'accès au très grand nombre de personnes en danger et aussi en ce qui concerne la réinstallation des personnes déplacées. Il est clair que les événements positifs que nous espérions ne se sont pas encore réalisés, même si nous nous félicitons des nouvelles que M. Gambari nous a données en ce qui concerne les efforts déployés par le Gouvernement. Nous

encourageons vivement l'ONU à continuer d'oeuvrer avec les autorités pour mettre en place des moyens de remédier à la situation horrible de la population civile. Nous pensons également que le fait que le Conseil continue d'être attaché à la mise en oeuvre des sanctions contre l'UNITA a les conséquences désirées.

Ces mesures vont dans le sens des nouvelles possibilités dont M. Gambari a parlé. Nous pensons également qu'elles semblent jouer un rôle dans l'amélioration des relations entre l'Angola et les États qui dans le passé pourraient avoir soutenu l'UNITA de différentes façons. Nous nous félicitons de ces faits dont certains sont récents, et nous remercions ceux qui prennent ces mesures.

Nous sommes d'avis que la déclaration du Président (S/PRST/2001/36) adoptée par le Conseil après sa séance du 15 novembre 2001 a donné à M. Gambari un message clair et équilibré à transmettre aux Angolais de toutes opinions qu'il a pu rencontrer. La responsabilité qu'a l'UNITA de mettre fin à la violence a été clairement définie. Le Conseil a également manifesté son espoir de voir les autorités oeuvrer en faveur d'une réforme économique et d'une gouvernance transparente et responsable. Par ailleurs, le rôle du Gouvernement, des partis politiques et de la société civile dans la promotion du processus de paix a également été mis en relief. L'Irlande espère que ces aspects des vues du Conseil auront été largement reçus en Angola.

C'est la troisième fois depuis le mois de septembre que nous parlons de l'Angola dans cette salle. Nous estimons que ce fait à lui seul confirme que le Conseil désire voir progresser la situation en Angola. L'exposé que M. Gambari nous a fait de sa visite nous incite à faire preuve d'un certain optimisme et à voir une lueur d'espoir dans l'impasse politique et militaire actuelle. Nous ne tenons pas à exagérer ce sentiment d'espoir. Toutefois, nous estimons qu'il incombe au Gouvernement angolais, aux autres acteurs et au Conseil de sécurité ainsi qu'à l'ONU de faire tout leur possible pour veiller à ce qu'aucune occasion ne soit manquée.

M. Mahbubani (Singapour) (*parle en anglais*) : Cet après-midi, nous allons avoir une session de récapitulation des travaux du Conseil pour le mois en cours mais puisque ce sera vraisemblablement la dernière séance de l'année, il nous a paru utile de passer également en revue les succès et les échecs de

cette année. Nous allons dire cet après-midi que l'Angola n'était manifestement pas un exemple de réussite. Mais aujourd'hui l'Ambassadeur Gambari nous a donné une lueur d'espoir. Toutefois il nous a aussi posé un problème parce qu'il va maintenant nous obliger à réécrire notre discours de cet après-midi.

Je suis certainement d'accord avec l'Ambassadeur Chowdhury lorsqu'il dit que l'Ambassadeur Gambari a été bien trop modeste en parlant du rôle qu'il avait personnellement joué en Angola. Nous ne doutons pas que c'est grâce à sa participation personnelle très active que nous voyons ce qu'il a appelé un nouveau volet de possibilités en Angola.

Mais, comme chacun l'a fait remarquer, ce conflit dure depuis 26 ans. Il doit y avoir eu d'autres possibilités qui n'ont été que momentanées. La question qui se pose est de savoir ce qu'il faut faire pour que ce volet reste vraiment ouvert. J'allais là demander à l'Ambassadeur Gambari s'il pouvait nous faire part de ses réflexions quant aux facteurs qui ont créé ce nouveau volet de possibilités. Certains de ces facteurs ont été abordés dans notre débat jusqu'à présent; on a par exemple parlé des défaites militaires de l'UNITA – il est évident que c'est là un facteur nouveau. Par ailleurs le Gouvernement est maintenant disposé à laisser l'ONU prendre part au processus de dialogue. Sur ce point, je dois dire que je m'associe à l'Ambassadeur Eldon pour remercier le Gouvernement angolais d'avoir facilité l'accès de l'Ambassadeur Gambari; je me réjouis de ce qu'il se soit entretenu avec le Président Dos Santos dès le premier jour plutôt qu'à la fin de son séjour. J'espère que cela sera systématiquement le cas chaque fois qu'il se rendra dans le pays.

D'autres facteurs sont-ils entrés en jeu? Par exemple – et là, je parle sans maîtriser le sujet – les voisins de l'Angola ont-ils joué un rôle? Le sujet de la société civile a-t-il été abordé? Il serait utile que M. Gambari nous dise exactement ce qui est à l'origine de cette période favorable afin que nous puissions, dans un sens, renforcer les facteurs qui en sont à l'origine.

Deuxièmement, je crois que les observations de tous les participants ont montré qu'il y avait un consensus sur le fait que la situation humanitaire était très grave, et j'emploie un euphémisme. Le chiffre le plus inquiétant que nous ayons entendu ce matin – si

J'ai bien entendu l'Ambassadeur Gambari – est qu'il y a 4,1 millions de personnes déplacées sur une population de 12 millions de personnes. Cela représente un tiers de la population, soit 33 %. C'est sûrement le chiffre le plus élevé que je connaisse pour un quelconque pays dans le monde.

Je me demande si l'Ambassadeur Gambari est en mesure de confirmer ce chiffre, car s'il est correct, il témoigne parfaitement de l'ampleur du problème. Le Programme alimentaire mondial affirmait la semaine dernière que les dernières campagnes militaires contre l'UNITA au centre et à l'est de l'Angola ont provoqué une nouvelle augmentation importante du nombre des personnes déplacées dans ces régions, et que le taux de malnutrition atteint parfois 25 % dans certains centres de réfugiés. Je crois que plusieurs représentants ont demandé ce que l'on pouvait faire d'autre pour améliorer la situation humanitaire. Il serait très utile que l'Ambassadeur Gambari réponde également à cette question.

Troisièmement – et là aussi, c'est un aspect unique du débat d'aujourd'hui – tout le monde a insisté sur le rôle important de la société civile et sur le rôle des Églises. Sur ce point, je suis d'accord avec l'Ambassadeur Durrant, qui a déclaré que lorsque l'équipe technique se rendra en Angola, elle devra rencontrer plus fréquemment les membres de la société civile. Mais avant d'entendre la représentante de la France, les membres de cette société civile représentaient pour moi des héros sans visage et sans nom. Je suis content que l'on ait rendu hommage à l'un d'entre eux et qu'il ait reçu le prix Sakharov.

Mais que pouvons-nous faire de plus pour mettre clairement en valeur ce nouveau facteur positif? J'improvise de nouveau, mais je me demande s'il serait utile par exemple d'inviter certains membres de la société civile à venir au Conseil nous parler, soit dans le cadre d'une réunion au titre de la formule Arria ou d'un autre type de réunion. Ceci présenterait deux avantages. D'abord, nous prendrions directement connaissance des faits de la part d'une partie qui a joué un rôle positif et, ensuite, nous espérons qu'engager un dialogue avec eux renforcera leurs capacités à jouer un rôle encore plus constructif dans le processus politique. Peut-être que l'Ambassadeur Gambari souhaitera faire quelques observations à cet égard.

Enfin, l'Ambassadeur Chowdhury a mentionné le dernier rapport du Secrétaire général, dans lequel ce

dernier a précisé que la complexité de la situation exigeait clairement que nous soyons « créatifs » pour résoudre le problème.

Je me dois de remercier l'Ambassadeur Gambari d'être venu nous parler presque immédiatement à sa sortie de l'avion, puisque nous savons qu'il est arrivé hier. Nous n'ignorons pas qu'il lui était très difficile de venir nous parler immédiatement, mais si le décalage horaire ne le gêne pas trop, et s'il a d'autres réflexions novatrices, j'espère qu'il voudra bien nous en faire part.

M. Valdivieso (Colombie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation exprime une fois de plus sa gratitude à l'Ambassadeur Ibrahim Gambari pour sa présence à cette séance et pour les informations qu'il nous a données. Nous sommes heureux que sa visite ait eu de bons résultats.

Notre intérêt pour cet exposé découle principalement des attentes générées par la séance précédente du 15 novembre sur le rôle que l'Organisation des Nations Unies pourrait jouer, particulièrement en ce qui concerne sa prochaine visite dans la région. L'objectif est de faire progresser le processus de paix conformément au Protocole de Lusaka et aux décisions du Conseil de sécurité. Ce qui intéresse vraiment le Conseil est que le processus de paix en Angola sorte de l'impasse politique et militaire actuelle, comme l'a défini le Secrétaire général dans son dernier rapport portant sur les activités du Bureau des Nations Unies en Angola (BNUA) à Luanda. Il est évident que le BNUA peut contribuer à réaliser un travail beaucoup plus vaste si tant est que les conditions politiques le permettent dans le pays. Nous sommes satisfaits de constater que les consultations avec le Gouvernement angolais envisagent toute une série d'activités, notamment un programme de désarmement et de collecte d'armes, lequel pourrait être élargi à l'avenir grâce à la présence de l'Organisation des Nations Unies.

Nous avons déjà émis l'opinion qu'il convenait de rapprocher beaucoup plus la société civile du processus de paix et ce, pour deux raisons au moins : d'abord, pour réduire l'impact de la rhétorique belliqueuse et des solutions impliquant la force qui dominent le processus de paix à certaines étapes; et ensuite, parce que la majorité des victimes de l'affrontement qui a lieu entre les rebelles et les forces gouvernementales font partie de la population civile, à

en juger par le nombre de décès résultant des attaques, des personnes déplacées, des réfugiés dans les pays voisins et des victimes indirectes provoquées par la faim, la maladie et l'exposition aux intempéries.

Les informations que nous avons reçues aujourd'hui confirment la gravité de la situation humanitaire qui afflige la population angolaise. Le chiffre de 4 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays qui vivent dans des situations précaires dans des camps, ou dans des poches de pauvreté dans les villages et les villes, brosse un tableau bien inquiétant.

C'est pour cela que je souhaite suivre l'exemple de l'Ambassadeur Eldon, et que je demande à l'Ambassadeur Gambari s'il pourrait nous suggérer des manières d'impliquer la société civile. À d'autres occasions, on avait évoqué la tenue d'une séance au titre de la formule Arria, comme cela a également été proposé par la délégation du Royaume-Uni.

Après avoir écouté l'exposé d'aujourd'hui, nous sommes convaincus que le Conseil doit poursuivre les formules d'intervention positive de l'Organisation des Nations Unies dans le processus de paix angolais. Le Conseil devrait encourager la communauté internationale, et en particulier les pays qui ont une présence évidente en Angola et des liens économiques et politiques forts avec ce pays, à contribuer au processus de paix.

Enfin, nous devons continuer d'appliquer les sanctions contre l'UNITA, forts de la certitude que l'efficacité du régime des sanctions améliorera fortement les possibilités d'engager un dialogue entre les parties.

M. Granovsky (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La délégation russe est reconnaissante au Secrétaire général adjoint – Conseiller spécial pour l'Afrique – M. Ibrahim Gambari, pour l'exposé très détaillé qu'il a fait sur les résultats de sa visite en Angola. Les contacts très fructueux qu'il a eus avec les autorités angolaises et les représentants de la société civile en Angola contribueront indubitablement à stabiliser les relations de ce pays avec l'Organisation des Nations Unies et donneront à l'Organisation des possibilités accrues lui permettant de faire des progrès sur la voie du règlement du conflit angolais.

La démarche de la Fédération de Russie à l'égard du règlement du conflit angolais a été présentée de

manière détaillée très récemment dans une déclaration faite au Conseil au nom de la troïka. Cette démarche n'a pas changé.

Nous nous félicitons des mesures constructives prises par le Gouvernement angolais pour instaurer un dialogue avec toutes les forces politiques légitimes et la société civile en Angola. Nous estimons que M. Savimbi, en rejetant la possibilité offerte par le Président angolais de reprendre le dialogue sur les voies permettant de finaliser la mise en oeuvre des principes de base du Protocole de Lusaka, n'a pas fait montre de volonté politique pour arrêter l'affrontement armé. Chaque jour, la communauté internationale relève encore plus clairement le fait que les actions de l'UNITA sont devenues une campagne de terreur contre son propre peuple. À cet égard, nous jugeons l'évaluation faite à la réunion du mois de septembre du Conseil sur l'Angola extrêmement importante.

Dans le cadre des efforts internationaux visant à résoudre la crise angolaise, la Russie, en sa capacité nationale et en tant que membre de la troïka des observateurs internationaux du processus de paix, envisage de continuer de soutenir l'idée de renforcer l'efficacité du régime des sanctions des Nations Unies contre l'UNITA, visant à couper les voies d'approvisionnement au groupe antigouvernemental à partir de sources extérieures. À cet égard, nous continuerons de soutenir l'Instance de surveillance des sanctions qui continue de fonctionner efficacement, et qui a été créée dans le cadre de la résolution 1295 (2000) du Conseil de sécurité.

M. Mejdoub (Tunisie) : Monsieur le Président, je voudrais vous dire toute mon appréciation pour avoir organisé cette séance publique du Conseil consacrée à la situation en Angola. La tenue de cette séance témoigne de l'intérêt soutenu du Conseil à l'égard de la question angolaise et de son engagement envers la résolution du conflit armé dans ce pays. La poursuite du conflit, qui dure depuis plus d'un quart de siècle, a infligé tant de souffrances et de pertes à la population de ce pays et retardé son processus de développement.

Je voudrais également dire ma reconnaissance à l'Ambassadeur Ibrahim Gambari pour les informations qu'il a bien voulu nous communiquer sur sa visite en Angola ainsi que sur les entretiens qu'il a eus durant son séjour dans ce pays.

En dépit de l'amélioration graduelle de la situation politico-militaire, ma délégation demeure

préoccupée par la poursuite des affrontements en Angola, qui continuent d'avoir des effets catastrophiques sur la situation économique, sociale et humanitaire. Nous partageons les préoccupations de l'Ambassadeur Gambari relatives à la dégradation dramatique de la situation humanitaire, qui se traduit par une augmentation considérable du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, soit 4,1 millions de personnes.

L'UNITA, de Jonas Savimbi, qui refuse d'honorer les engagements contractés en vertu du Protocole de Lusaka et qui continue de défier la communauté internationale et les résolutions du Conseil de sécurité, porte l'entière responsabilité de cette situation. Malgré l'affaiblissement et la réduction de ses capacités militaires, l'UNITA poursuit des activités de guérilla en prenant pour cible la population civile. Cette situation constitue une source de grande préoccupation pour la délégation tunisienne. Nous réitérons ici notre condamnation de tels agissements, qui sont inacceptables.

Nous nous félicitons de l'engagement maintes fois réitéré par le Gouvernement angolais à l'égard de la mise en oeuvre du Protocole de Lusaka en vue d'une solution pacifique au conflit. Nous saluons à cet égard la mise en oeuvre par les autorités angolaises d'un programme de paix, fondé sur un ensemble d'initiatives politiques, sociales et humanitaires visant à mener à bien le Protocole de Lusaka.

Nous nous félicitons également des initiatives prises par la société civile et les Églises en matière de promotion de la paix et de la réconciliation nationale, et nous soutenons leur appel pour l'instauration urgente d'un cessez-le-feu. Nous sommes convaincus que le Gouvernement angolais a rempli sa part de responsabilités. Il revient maintenant à l'UNITA de répondre positivement aux appels du Gouvernement angolais, de renoncer à cette option militaire et de cesser de prendre en otage l'avenir de tout le pays. Par ailleurs, nous estimons que la poursuite de ce conflit constitue une menace pour la sécurité et la stabilité en Afrique australe.

Nous l'avons dit à maintes reprises et je le redis : il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit. En attendant un dialogue entre les deux parties, nous appelons de nouveau à l'application stricte et rigoureuse des sanctions imposées à l'UNITA, qui constitue, à nos yeux et dans les circonstances

actuelles, le seul moyen susceptible de couper les routes d'approvisionnement de l'UNITA en armement et en matériel de guerre.

Nous voudrions souligner et saluer dans ce contexte l'importance du travail d'investigation effectué par l'Instance de surveillance des sanctions contre l'UNITA.

M. Jingree (Maurice) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous remercions d'avoir convoqué cette séance en vue de faire le bilan des résultats de la mission de l'Ambassadeur Gambari, Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général. Ma délégation remercie également l'Ambassadeur Gambari pour son exposé très complet de ce matin.

Nous notons, d'après cet exposé, que le Gouvernement angolais est pleinement attaché à la réalisation de la réconciliation nationale. De même, nous saluons la volonté de la société civile et des Églises de participer au processus de paix. Maurice est fermement convaincue que le Gouvernement, la société civile et les Églises doivent être encouragés dans leurs efforts en faveur de la réconciliation nationale.

Le conflit en Angola dure depuis près d'un quart de siècle. Nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit et que le Protocole de Lusaka constitue la base de son règlement. Il est tout à fait regrettable que l'UNITA refuse de respecter les dispositions du Protocole de Lusaka, et poursuive la voie de la violence. Durant ces derniers mois, plusieurs actions terroristes ont été commises par l'UNITA. Le peuple angolais souffre depuis trop longtemps, et il ne pourra supporter longtemps encore cette situation.

À la lumière de la mission du Conseiller spécial, le Conseil doit prendre les mesures appropriées pour faire face à la situation. Nous relevons, d'après l'exposé de l'Ambassadeur Gambari, qu'il existe une convergence d'opinions selon lesquelles l'ONU devrait jouer un rôle plus actif. On devrait profiter de cette possibilité pour faire des progrès dans le processus de paix.

S'agissant de la situation humanitaire, ma délégation est vivement préoccupée par sa gravité, le nombre de personnes déplacées ayant atteint 4,1 millions en Angola. Ma délégation estime que l'UNITA assume la responsabilité principale de cette situation. Nous saluons les efforts considérables du

Gouvernement angolais visant à atténuer les souffrances des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Maurice s'associe à l'appel lancé à la communauté internationale pour qu'elle aide à améliorer la situation humanitaire en Angola, en accordant une aide spéciale aux personnes déplacées.

Comme l'a indiqué l'Ambassadeur Gambari, la mission technique du Secrétariat sera prochainement envoyée en Angola pour avoir des discussions avec les autorités angolaises sur l'action de l'ONU au sujet d'un certain nombre de questions. Ma délégation exprime son plein appui à cette mission et attend avec intérêt l'élaboration d'un programme d'action qui produirait cette possibilité en mesures concrètes.

M. Cunningham (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux autres orateurs et dire combien nous nous félicitons de l'exposé du Secrétaire général adjoint Gambari sur sa mission, et apprécions ses conclusions et ses conseils. Je suis tout à fait d'accord avec nombre des commentaires déjà faits autour de cette table, et nous essaierons de ne pas les répéter tous.

Nous trouvons aussi le rapport préoccupant sur certaines questions qui sont évidentes, mais il y a quelque espoir dans d'autres domaines. Le Protocole de Lusaka demeure manifestement la clef du processus politique et le centre de toute notre attention, lorsque nous envisageons l'avenir du processus de paix. C'est là-dessus que se concentrera l'attention du Conseil et de la communauté internationale, et que portera ses exigences. Je pense que l'exposé d'aujourd'hui démontre malheureusement que l'UNITA manque encore de la volonté politique pour engager un dialogue politique sérieux. En conséquence, chacun d'entre nous – le Conseil et les nations membres du Conseil individuellement – devra maintenir la pression, et continuer à soutenir un régime de sanctions efficace.

En attendant que vienne la volonté politique, je pense que nous devrions nous concentrer sur les mesures que l'ONU peut prendre pour améliorer la vie du peuple angolais, et pour aider le Gouvernement angolais à améliorer la qualité de sa gouvernance et à promouvoir la confiance politique. Je pense que nous convenons tous de la nécessité évidente de continuer à rappeler avec insistance aux deux parties qu'une solution militaire est à la fois inacceptable et – et c'est encore plus important – irréalisable.

Nous sommes heureux de voir que des progrès sont faits dans le renforcement des relations entre l'ONU et le Gouvernement angolais, et nous voudrions encourager le Secrétaire général adjoint à en assurer le suivi dans trois domaines, dans lesquels le Gouvernement angolais a indiqué que l'assistance serait précieuse : le Fonds pour la paix et la réconciliation, l'assistance électorale, et l'établissement de projets de transition pilotes pour la démobilisation des soldats.

Nous nous félicitons de l'intention de l'ONU de commencer à travailler au début de l'année prochaine sur le domaine d'assistance le plus prometteur : la conception de projets de transition. À cet égard, un projet de transition financé par les États-Unis pour les soldats démobilisés de l'UNITA et leurs familles dans la province de Huambo pourraient servir de modèle utile.

À long terme, nous pensons qu'il serait utile pour le Secrétaire général adjoint d'utiliser de son influence pour encourager les progrès sur les mesures destinées à créer un climat de confiance dans le secteur de l'aide humanitaire. Cela aiderait le peuple angolais à commencer à renforcer la confiance politique. Il pourrait être utile par exemple de se concentrer sur des propositions tendant à organiser des journées de cessez-le-feu dédiées à la vaccination. Dans le cadre de cette proposition, l'UNITA et le Gouvernement pourraient se mettre d'accord sur des cessez-le-feu dans certaines régions du pays, au cours desquels les enfants pourraient être vaccinés, en particulier contre la polio, qui touche un nombre bien trop élevé d'enfants angolais.

La visite du Secrétaire général adjoint à Luanda a souligné que l'ONU était prête à entrer en jeu, s'il y avait une perspective de dialogue politique sur la base du Protocole de Lusaka. Nous espérons très vivement que cela arrivera. Chacun de nous peut et doit contribuer à promouvoir la réconciliation nationale et à aider le processus de paix lorsque le moment sera venu et que la chance se présentera. Mon gouvernement est prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter un règlement politique du conflit en Angola.

Le Président : Je remercie le représentant des États-Unis de sa déclaration. Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Mali.

Je voudrais à cet égard, tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Ibrahim Gambari,

Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, de sa mise à jour très utile sur la situation en Angola.

Je voudrais ensuite faire quelques brèves remarques, étant entendu que ma délégation partage l'essentiel des vues qui ont été exprimées autour de cette table ce matin.

Ma première remarque sera pour rappeler que le conflit angolais dure depuis 26 ans, soit plus d'un quart de siècle. Et, malgré la persistance du conflit, du fait de l'UNITA, ma délégation continue de fonder un grand espoir dans les perspectives de paix en Angola. À cet égard, nous nous réjouissons de l'attachement de toutes les parties au Protocole de Lusaka, qui demeure la seule base viable pour un règlement politique permettant de ramener une paix durable en Angola.

Nous exhortons l'UNITA à entamer sans délai des discussions avec le Gouvernement angolais pour mettre en oeuvre les dispositions pertinentes dudit protocole et celles des différentes résolutions et déclarations du Conseil de sécurité. Nous saluons les gestes positifs du Gouvernement angolais et nous l'encourageons à continuer, en consultation avec toutes les composantes de la société angolaise, notamment la société civile, les confessions religieuses et l'ONU, à promouvoir le processus de paix en Angola.

Ma deuxième remarque est relative aux sanctions imposées à l'UNITA. Nous sommes d'avis que ces sanctions sont appropriées, car elles contribuent positivement à réduire les capacités militaires de celle-ci. C'est pourquoi il importe que cette question continue de retenir toute l'attention du Conseil.

Troisièmement, je voudrais dire que le Conseil de sécurité doit également continuer d'accorder une grande attention à la situation humanitaire en Angola. À cet égard, nous nous associons pleinement à l'appel lancé à plusieurs parties pour qu'elles facilitent l'acheminement sans entraves de l'aide d'urgence aux populations qui se trouvent dans les zones de conflit. Nous avons pris bonne note des informations dont vient de nous faire part l'Ambassadeur Gambari sur cette question.

Quatrième remarque, nous nous associons également à l'appel à la communauté internationale pour soutenir les efforts de redressement économique et de démocratisation du Gouvernement angolais. En outre, une plus grande implication de l'ONU dans le processus de ramassage des armes et la réinsertion des

anciens combattants nous paraît nécessaire, étant entendu qu'un programme de désarmement, démobilisation et réinsertion constitue un élément essentiel de tout processus de paix.

Ma cinquième et dernière remarque sera pour dire que le Mali continuera de suivre de très près la situation en Angola, même après son départ du Conseil, par solidarité avec le peuple frère d'Angola, dont il convient d'abrèger les souffrances, mais aussi pour permettre à mon maître, ami et compatriote, Me Alioune Blondin Beye, architecte du Protocole de Lusaka, de dormir en paix.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole à M. Ibrahim Gambari pour qu'il réponde aux observations qui ont été formulées et aux questions qui lui ont été posées.

M. Gambari (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais commencer par remercier tous les membres du Conseil pour les aimables paroles qu'ils ont prononcées à mon égard et au sujet du travail que j'ai accompli au nom du Secrétaire général pour tenter d'arriver à un règlement politique du conflit en Angola.

Un certain nombre de questions ont été soulevées, je vais les regrouper en trois catégories. Premièrement, la situation humanitaire; deuxièmement, la situation politique, et tout particulièrement le processus de paix; et troisièmement, le rôle de la société civile.

En ce qui concerne la situation humanitaire, je voudrais confirmer que le chiffre que j'avais recueilli en Angola, à propos des personnes déplacées à l'intérieur du territoire, est bien de 4,1 millions.

Je voudrais aussi m'associer à l'analyse selon laquelle, bien que, dans certaines régions, la situation est mauvaise, et va en empirant, d'un autre côté, les efforts du Gouvernement angolais représentent une évolution positive dans la mesure où il a accepté le fait qu'il avait la responsabilité primordiale de fournir une assistance humanitaire à son propre peuple et aux personnes déplacées à l'intérieur de son territoire.

Et comme je l'ai aussi signalé, tous les efforts sont faits, et j'ai été mis en contact avec des personnes du Cabinet du Président, pour garantir que l'infrastructure matérielle visant à faciliter la fourniture de l'assistance humanitaire a augmenté : les routes, les

ponts, et l'important aéroport à Kuito, qui a été réparé. Je pense qu'il nous faut encourager le Gouvernement à faire plus, à élargir son champ d'action, à des zones dans lesquelles l'assistance humanitaire peut être livrée en toute sécurité, en coopération avec l'ONU, les organismes internationaux d'aide, les organisations non gouvernementales internationales, et toutes les parties prenantes.

En ce qui concerne la question de savoir si le Conseil de sécurité voudrait ou non convoquer une séance spécifique sur la situation humanitaire, comme il a été fait par le passé, la décision relève bien sûr des membres du Conseil. Je suis d'accord avec ceux qui ont fait remarquer que le fond de l'affaire, c'est effectivement l'évolution du processus de paix. S'il s'accélère, toute la question de l'assistance humanitaire s'en ressentira de façon positive.

Je voudrais répondre à certaines des questions soulevées, comme les prochaines mesures à adopter pour faire démarrer le dialogue, ainsi que le nouveau rôle de l'ONU. Je crois que le Gouvernement angolais dit très clairement que l'ONU doit assumer un rôle de médiateur, sans exclure un rôle complémentaire ou supplémentaire de la société civile, avec d'autres gouvernements comme facilitateurs. Nous avons pratiquement reçu le feu vert pour explorer les moyens d'encourager ce dialogue et, dans les prochains jours et semaines, nous allons réfléchir au sein du Secrétariat aux mesures à prendre. Nous nous mettrons à la tâche dès que nous obtiendrons l'aval du Secrétaire général.

En ce qui concerne la question de savoir si la proposition tendant à nouer de sérieux contacts pour faire décoller le processus de paix et à engager des négociations bénéficie d'un consensus parmi les personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenus, je dirais que « oui ». La difficulté, c'est d'établir des contacts crédibles entre le Gouvernement et l'UNITA et de les rendre réguliers et, espérons-le, productifs.

En ce qui concerne le rôle des Églises et de la société civile dans ce dialogue, là encore, je voudrais souligner la nécessité de bien dissocier les rôles. Elles sont censées avoir un rôle de facilitateur et non de médiateur.

Une question a également été soulevée à propos d'idées novatrices pour faire avancer le processus. Ce que je voudrais dire à ce propos, c'est que le Secrétaire général m'a chargé, entre autres, d'exploiter l'appui de

ceux qui aimeraient être ses alliés en essayant d'examiner les créneaux à exploiter. Autrement dit, ceux qui sont disposés à miser sur le capital politique pour encourager les deux parties à avancer sur la voie des pourparlers, même si, initialement, il ne s'agit que d'un débat relatif aux pourparlers.

À cet égard, je voudrais dire aux membres du Conseil que le Gouvernement angolais a envoyé une invitation officielle au Secrétaire général à se rendre en Angola dans un avenir proche. Le Secrétaire général attendait les résultats de ma visite et, bien entendu, il faudra qu'il consulte son propre agenda. Il est cependant clair – et je l'ai dit à mes interlocuteurs à Luanda – que toute visite éventuelle de sa part sera soumise à des conditions sur tous les fronts. Elles comprennent le processus de paix et peut-être certains domaines dans lesquels la mission technique de l'ONU a des entretiens fructueux avec le Gouvernement angolais, à savoir les élections, les fonds pour la paix et les programmes pilotes pour la démobilisation des soldats. J'estime que ces possibilités méritent d'être explorées.

À la question de savoir si certains facteurs sont susceptibles de créer une nouvelle chance à saisir, je voudrais dire que la double stratégie de l'ONU – consistant à améliorer les relations avec le Gouvernement angolais et à imposer des sanctions à l'encontre de l'UNITA – n'est pas censée être une fin en soi, mais un moyen d'encourager le Gouvernement angolais et plus particulièrement l'UNITA de Savimbi à rechercher un règlement politique du conflit. Je pense donc que cette double stratégie semble porter ses fruits.

Il existe également une conjoncture propice en raison de la faiblesse militaire de l'UNITA. Le Gouvernement angolais, dans tous les pourparlers avec l'UNITA de Savimbi, ne parlerait pas d'une position de faiblesse mais plutôt d'une position de force. On peut dire qu'il est clair que la pression militaire exercée sur l'UNITA s'est accrue considérablement.

J'aimerais également mentionner le rôle important de la société civile : j'y reviendrai, parce que les membres de la société civile continuent d'exercer une pression sur les deux parties pour qu'elles essaient de mettre un terme à la guerre et s'entendent sur un cessez-le-feu. Les Angolais endurent ce conflit depuis trop longtemps. J'aimerais également ajouter le rôle que peuvent jouer les pays voisins. Leur appui a été absolument fondamental et la clarté de leur position sur

la nécessité de maintenir les sanctions a aussi aidé. Je pense aussi que l'appui ferme du Conseil à un règlement politique, chaque fois que cet organe est intervenu en ce sens, a également été un facteur positif.

En ce qui concerne le sérieux de Savimbi à propos du dialogue et du cessez-le-feu, je répondrai qu'il faudra voir. La meilleure façon de voir, c'est en fait d'essayer d'établir des contacts et d'éclaircir la situation.

Comment les sanctions actuelles seront-elles affectées si la possibilité d'un dialogue se concrétise? Je crois qu'il faut attirer l'attention sur les divers éléments des sanctions de l'ONU. Premièrement, l'élément politique, l'interdiction pour certains membres de l'UNITA de se déplacer. Deuxièmement, il y a une dimension qui consiste à fermer leurs bureaux dans certaines capitales importantes. Troisièmement, la dimension militaire des sanctions. Je crois que le moment viendra où la dimension politique, peut-être la suspension de l'interdiction de se déplacer pour certains membres de l'UNITA, pourra être envisagée. Je ne dis pas que le moment est encore venu, mais le Conseil pourrait l'envisager le moment venu – ces responsables qui auraient à se déplacer pour la paix – et il faut que cet aspect soit clairement précisé et défini.

Enfin, il y a le rôle de la société civile. J'ai déjà dit que le Gouvernement, à mon avis, ne voyait aucune objection au rôle des Églises – je dis bien des Églises au pluriel – et de tous les membres de la société civile, qui pourraient servir de facilitateurs.

En ce qui concerne une séance au Conseil de sécurité selon la formule Arria, le choix revient, bien entendu, aux membres de cet organe, mais je suggère de faire montre de la plus grande prudence car il faut veiller à ne pas compromettre les relations qui ont été très laborieusement établies entre le Gouvernement angolais et l'ONU.

Je dirais en outre que l'ONU n'a pas encore épuisé les moyens dont elle dispose pour continuer d'encourager les travaux de la société civile dans le domaine du processus de paix, tels que, par exemple, les déclarations politiques émanant du Secrétaire général et du Conseil de sécurité. Le Programme des

Nations Unies pour le développement pourrait également fournir un appui à des organisations non gouvernementales sérieuses et à d'autres membres de la société civile dans les domaines de la paix, de la promotion du renforcement des capacités, des droits de l'homme, voire de l'aide humanitaire.

Enfin, il y a la possibilité d'une rencontre entre le Secrétaire général, qui a été demandée par les dirigeants des Églises – encore une fois, je ne dis pas d'une Église mais des Églises – et de la société civile. Je crois qu'il faut d'abord explorer ces options pour encourager la société civile à ce stade.

J'en profite pour souhaiter de très bonnes fêtes à tous les membres du Conseil.

Le Président : Je remercie M. Gambari des précisions qu'il a apportées et de ses vœux.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Hommage à la mémoire du premier Président de la République du Sénégal, Léopold Sédar Senghor

Le Président : Au nom des membres du Conseil de sécurité, je voudrais exprimer la profonde tristesse et la peine que nous inspire la disparition du premier Président de la République du Sénégal, Léopold Sédar Senghor. Le Président Senghor avait consacré sa vie tout entière à son pays, à l'Afrique et à la cause de la paix dans le monde. Sa disparition est une perte que nous ressentons tous cruellement.

Au nom du Conseil de sécurité, je transmets nos plus sincères condoléances au Président du Sénégal, M. Abdoulaye Wade, à la famille du disparu et au peuple sénégalais.

J'invite maintenant les membres à se lever et à observer une minute de silence à la mémoire du Président Léopold Sédar Senghor.

Les membres du Conseil observent une minute de silence.

La séance est levée à 12 h 30.